



**BORDEREAU DE DECOMPOSITION DU PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE
PRESTATIONS DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN DES LOCAUX DU LYCEE BLAISE PASCAL AO n° 2024-01**

<u>ZONES D'INTERVENTION (ESPACES NETTOYÉS)</u>	<u>NOMBRE D'AGENTS DE SERVICE</u>	<u>TACHES</u>	<u>TACHES EXCEPTIONNELLES</u>	<u>PRECISIONS EVENTUELLES</u>	<u>FREQUENCES</u>	<u>HORAIRES</u>	<u>PRIX FORFAITAIRE HT MENSUEL</u>
CF listing Cahier des Charges		Nettoyage des locaux intérieurs et extérieurs: nettoyage à l'aide d'un chiffon des tableaux, bureaux, tables de réunion, dépoussiérage du mobilier, vidage des corbeilles, balayage et lavage des sols selon revêtement, alignement des tables, chaises et des bureaux , signalement des dégradations et toutes autres opérations de nettoyage visant à maintenir les lieux en bon état d'hygiène et de propreté.	Manutention : mise en place de salle, déménagement tables et chaises	<p>Les sanitaires attenants à ces espaces doivent faire l'objet d'au moins 4 passages par jour</p> <p>Le mercredi, un nettoyage approfondi est réalisé: il comprend le dépoussiérage à fond du mobilier, essuyage des objets meublants, le nettoyage en profondeur des tables et des chaises, l'essuyage, la désinfection des téléphones, écrans, souris d'ordinateur, dépoussiérage des cadres muraux, essuyage des interrupteurs, arrosage régulier des plantes présentes, le nettoyage des pleintes, des poignets portes et radiateurs ainsi que le nettoyage des vitres basses et toutes autres opérations de nettoyage visant à maintenir les lieux en très bon état d'hygiène et de propreté.</p> <p>Pendant chaque dernière semaine des petites vacances, un Grand nettoyage est réalisé, il comprend les prestations du nettoyage approfondi, auxquelles s'ajoutent le nettoyage des fenêtres en hauteur, stores et dessous de table et toutes autres opérations de nettoyage visant à maintenir les lieux en parfait état d'hygiène et de propreté. Les mêmes prestations seront réalisées pendant les <u>grandes vacances</u> avec déplacement du mobilier.</p>	<p>Nettoyage simple: au moins 1 passage par jour chaque lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi</p> <p>Nettoyage approfondi: au moins 1 passage chaque mercredi après midi ou samedi matin</p> <p>Grand nettoyage: au moins 1 passage la dernière semaine de chaque période de vacances.</p>	<p>Pour le nettoyage simple: entre 6H15 et 7H20 ou/et après 16H00 (selon planning d'occupation des salles) chaque lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi. Samedi de 7H à 13H00.</p> <p>Pour le nettoyage approfondi: entre 13H00 et 18H00 chaque mercredi et/ou samedi entre 7H et 13H00</p> <p>Pour le Grand nettoyage: horaires à déterminer avant chaque période de vacances</p>	
TOTAL HT							
TVA							
TOTAL TTC							
SALAIRE BRUT MINIMUM POUR UN AGENT EFFECTUANT UN TEMPS PLEIN							